



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement national de la 10^e édition du Festival Panafricain de Musique (FESPAM) dans le Domaine royal de Mbé (République du Congo), avec la participation de l'UNESCO.

Mbé, le 09 mai 2015. Le Domaine royal de Mbé, capitale du royaume Téké et résidence de Sa Majesté Roi Makoko a accueilli le 09 mai dernier, la cérémonie officielle de lancement de la 10^e édition du Festival Panafricain de Musique (FESPAM) qui aura lieu à Brazzaville, du 18 au 25 juillet 2015 sous le thème « *La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles* ».

Notons que, le FESPAM est une manifestation culturelle et une rencontre scientifique qui regroupe des professionnels de la musique et des arts tous les deux ans à Brazzaville, autour d'un thème lié à ces domaines. Il est financé et organisé par le Gouvernement congolais depuis sa première édition de 1996. Il constitue une véritable plateforme de rencontre, d'échanges et d'intégration des peuples africains à travers les industries culturelles et créatives.

Le lancement de cette édition à l'échelle nationale a été fait par le Ministre de la Culture et des Arts (M. Jean Claude Gakosso) au nom du Gouvernement congolais.

Le choix porté sur le site de Mbé se justifie par la reconnaissance de sa valeur historique liée à l'existence d'une civilisation ancienne marquée par la persistance d'une administration traditionnelle bien organisée et les vestiges tels que les forêts sacrées, les chutes du Nkouembali¹. Mais également par son riche patrimoine culturel immatériel, comme les traditions orales (danses traditionnelles populaires et sacrées, contes, légendes, les griots, les connaissances et pratiques sociales anciennes, les savoirs et savoir-faire traditionnels, etc) qui ont résisté aux continues mutations du monde moderne. Ce qui justifié d'ailleurs l'inscription de ce site sur la Liste indicative du Patrimoine national en 2007.

Trois moments forts ont marqué cet événement : (i) la réception de la délégation composée par la partie nationale et l'UNESCO par la Cour royale de Mbé ; (ii) la cérémonie officielle qui a comporté quatre allocutions (Ministre de la Culture et des Arts, Représentante de l'UNESCO, Roi Makoko et Commissaire Général du FESPAM); et (ii) le concert de musique livré par les groupes de musiques et danses traditionnelles Téké.

Pendant la réception, le Roi Makoko (Auguste Nguempio) a souligné que son action consiste à préserver l'unité nationale et la paix. Aussi, il a exhorté les Autorités politiques et le peuple congolais en général à préserver ces valeurs.

Dans son mot de circonstance, le Commissaire Général du FESPAM (M. Dieudonné Moyongo) a mis un accent particulier sur la valeur culturelle et historique du Domaine royal de Mbé, pour laquelle le Gouvernement congolais et l'UNESCO sont en train de travailler en vue de son inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité.



Lancement officiel par le Ministre de la Culture et des Arts



Reine Ngalifourou (à gauche), Roi Makoko (au milieu) et Epouse du Roi (à droite)

¹ Esprit, totem et code moral des peuples Téké

Après avoir salué l'intérêt qu'accorde le Gouvernement congolais à la promotion et au développement des industries culturelles et créatives, comme vecteur de paix et de développement, la Représentante de l'UNESCO (Mme Ana Elisa de Santana Afonso), en sa qualité de Vice-Présidente du Comité directeur du FESPAM, a invité les Etats africains et les mécènes à contribuer financièrement à l'organisation de cette édition et à soutenir la participation des artistes musiciens.



Représentante de l'UNESCO prononçant son discours

Enfin, ayant l'autorisation du Roi par la remise symbolique de deux instruments traditionnels de Musique, le Ministre de la Culture et des Arts a procédé au lancement officiel de la 10^e édition du FESPAM, sous les mânes du Royaume Téké.

Suivant le programme de l'évènement, les groupes de musiques traditionnelles Téké ont livré spectacle de danses et chants en présence du Roi Makoko, de la Reine Ngalifourou, du Ministre de la Culture et des Arts, du Ministre de l'Environnement et du Tourisme, de la Représentante de l'UNESCO, du Commissaire général du FESPAM, du Préfet du Pool, des dignitaires de la Cour royale, de la population de Mbé et des divers invités).



Spectacle de danses et chants Téké

Rappelons que, le Domaine royal de Mbé constitue aussi un haut lieu de mémoire de l'Histoire des relations diplomatiques entre l'Afrique et l'Europe.

Débuté à 13h, le lancement national de la 10^e édition du FESPAM a pris fin à 15h.

Pour de plus amples informations, contacter :

09 mai 2015

M. Franck Carel Nkaya,

Tél. +242- 06 670 55 53 (Bureau), 06-685 23 71 (personnel)

134, Boulevard Maréchal Lyautey, Bureaux situés en face du Centre Hospitalier de Brazzaville

E-mail : brazzaville@unesco.org (Standard) – f.nkaya@unesco.org

Brazzaville, République du Congo